CONGRES FONDATEUR DU MS21
(« Mouvement pour un socialisme du XXIe siècle »)

Compte rendu du congrès.

Le congrès fondateur du mouvement MS21 s'est tenu les 18 et 19 avril 2015 à Bourg la Reine (92) . A cette occasion, nous avons salué la mémoire de Carlos Caprani présent en la mémoire de chacun d'entre nous.

Le congrès a réuni les militants qui avaient opté pour une démission collective du M'PEP en décembre 2014. Deux observateurs ont suivi les travaux du congrès, l'une représentant le Réseau d'éducation populaire (REP) et la seconde le Comité Valmy.

1- STRUCTURATION DE MS21.

Statuts. Une présentation des statuts a été faite, offrant une discussion sur les deux options qui s'offrent à MS21, soit se positionner comme un mouvement politique, soit se présenter comme une association d'intérêt général. L'enjeu d'un tel choix concerne la possibilité de bénéficier ou non de la déduction fiscale de 66 % sur les dons, cotisations et frais engagés par les militants. Le choix a été fait à l'unanimité moins une voix d'opter pour une organisation permettant la déduction fiscale. Afin de clarifier, sans ambiguïté, l'orientation de MS21, il a été reconnu important d'adjoindre aux statuts une charte qui présente les fondamentaux politiques du mouvement. Deux groupes de travail ont été constitués, l'un pour finaliser les statuts du mouvement pour fin avril, le second pour élaborer une charte pour fin juin. Par ailleurs, dans un souci de fonctionnement démocratique, plusieurs décisions ont été adoptées :

- élections à bulletin secret,
- toutes les décisions votées au congrès le sont à la simple majorité,
- enfin en cas de situation de défiance les représentants nationaux de MS21 sont révocables à la majorité simple à condition que le quorum atteigne les 2/3 des adhérents

Cotisations annuelles. Après débat, il a été décidé majoritairement de fixer une cotisation minimale pour adhérer à MS21 et celle-ci a été fixée à 15 euros.

Elections. Il a été procédé à l'élection des différentes instances de MS21.

- Conseil d'administration (CA) (11 membres) : Marie Bougnet, Marie-Catherine Desaulty, Serge Dombrowski, Michèle Fraize, Patrice Hémet, Charles Lictevout, Michel Marchand, Pierrette Pasquini, Sylvie Pillé, Christian Schneider, Marie-Paule Séité.
- Commission exécutive (CE) (élection au sein du CA) (6 membres) :
 - Représentants nationaux : Marie Bougnet, Michèle Fraize (avec signature sur le compte), Patrice Hémet,
 - Secrétaire : Michel Marchand
 - Trésorière : Sylvie Pillé
 - Autre : Serge Dombrowski.
- Commission de contrôle financier (3 membres) : Christophe Breysacher, Hélène Caprani, Charles Séité.
- Commission des conflits (3 membres et 2 suppléant) : Christophe Breysacher, Hélène Caprani, Anne-Marie Le Squerren, Lily Gondard (supp.), Charles Lictevout (supp.).

2- FONDAMENTAUX DE MS21.

Les fondamentaux de MS21 ont été rappelés : lutter contre le capitalisme et le néo-libéralisme, se prononcer pour la démondialisation et le protectionnisme, la souveraineté nationale et populaire, lutter pour la sortie de l'euro, de l'Union européenne, militer pour l'emploi, l'éducation, la paix, la culture, l'environnement, l'internationalisme. A cet effet, il convient d'analyser le fonctionnement du système économique dominant, utiliser les différentes formes relevant de l'éducation populaire pour faire passer l'information et nos analyses, ~~et~~ proposer des actions de lutte locales ou nationales.

Les débats qui ont suivi ce rappel ont souligné un des problèmes de notre l'époque actuelle ~~:~~ les victimes du système néolibéral ne se mobilisent pas sur ces fondamentaux. Dénoncer le libéralisme économique ne semble pas atteindre certaines catégories de population. Nous en tirons la conclusion que les fondamentaux dans notre pratique politique ne peuvent se calquer sur nos fondamentaux idéologiques. Il convient donc très souvent d'aborder les questions politiques à partir du vécu de chacun, en utilisant un langage clair et compréhensible de tous. A titre d'exemple, il est sans doute plus pertinent de parler de souveraineté nationale et populaire pour aborder le fonctionnement monétaire actuel.

Il a par ailleurs été rappelé l'exigence de laïcité qui conditionne le fonctionnement de notre société, laïcité entendue dans une dimension extrêmement large puisqu'elle peut trouver des applications dans le domaine économique et des services publics.

3- STRATEGIE D'EDUCATION POPULAIRE.

Il a été débattu de la forme que peut représenter un travail d'éducation populaire face à des questions complexes (sortie de l'euro), difficilement culturellement (sortie de l'Union européenne) et politiquement redoutables (position nationaliste identique à celle du FN). Il est proposé un renversement du propos militant en partant de la vie quotidienne de chacun (chômage, conditions de travail, pouvoir d'achat, retraite, services publics, santé, éducation, futur incertain des jeunes et en l'axant sur le rétablissement de la démocratie (comment ?) pour aboutir aux causes profondes de la situation actuelle (zone euro, libre circulation des capitaux, création monétaire, perte de souveraineté démocratique,…). Une telle approche est indispensable pour rompre avec le discours dominant des médias qui diffusent sans cesse des propos réducteurs du type « i*l faut payer ses dettes* », « *qui paie ses dettes s'enrichit* »,…. D'un commun accord, plusieurs intervenants confirment la pertinence d'une telle approche militante en soulignant la diversité du questionnement actuel des citoyens sur l'emploi, le logement, la souveraineté nationale, les traités de libre échange au niveau du commerce international (TAFTA), la situation sociale de la Grèce.

4- GROUPES DE TRAVAIL

Plusieurs groupes de travail ont été créés en amont du congrès fondateur de MS21.

- Le travail, l'emploi, les besoins,
- la question internationale, guerre et paix,
- la mondialisation, libre échange et protectionnisme,
- les institutions européennes et la monnaie unique
- l'environnement, la crise écologique, la transition énergétique, la question alimentaire,
- le vivre ensemble, institutions, sécurité, souveraineté, démocratie, immigration,
- la culture.

L'état d'avancement de ces groupes est variable selon leur niveau de réflexion et de maturité. L'objectif visé est de faire apparaître les enjeux et de dessiner ainsi le contour de l'engagement

politique de MS21. Les groupes de travail sont ouverts à tous les adhérents de MS21. Dans un souci d'ouverture il a été unanimement décidé d'ouvrir ces groupes de travail et la réflexion à tous le citoyens sensibilisés aux questions débattues.

5- PARTENARIAT, STRATEGIES D'ALLIANCE.

Il est acté que tout partenariat se fait en total indépendance des différents mouvements ou organisations. L'engagement se fait sur des approches pragmatiques plus que sur des alliances strictement doctrinaires. A l'occasion du congrès, il est fait état de l'avancement des contacts déjà pris.

- Une rencontre avec le mouvement **Gauche d'opposition (GO)** a eu lieu en février. Les deux mouvements s'accordent pour porter le débat sur les questions relatives à l'euro, au protectionnisme et à la souveraineté nationale au sein du Front de Gauche (FdG) et de la gauche radicale. La modalité envisagée est l'organisation de rencontres publiques communes. Deux sujets ont suscité un intérêt commun, la situation en Grèce et la question de la souveraineté nationale.

- Une seconde rencontre a eu lieu avec le **Comité Valmy** qui se retrouve sur certains de nos axes de lutte, en particulier l'indépendance nationale. Le Comité Valmy souhaite constituer un arc républicain de progrès.

- Un projet de partenariat avec le **journal électronique ReSPUBLICA** (diffusion auprès d'environ 40 000 abonnés) et le **Réseau d'éducation populaire (REP)** qui s'ils ne sont pas des organisations politiques sont dans l'inspiration d'une république sociale et laïque. Deux actions sont envisagées pour concrétiser ce désir de partenariat. La première action est une participation le 6 juin à Paris à une réunion « *Charlie et après* » en contrepoint et en réaction au collectif du 14 décembre 2014 qui milite pour une approche compassionnelle inscrivant la communauté musulmane comme le nouveau prolétariat, traduisant ainsi une position critique sur le principe de laïcité. La seconde action est une participation active pour les 70 ans de l'anniversaire de la création de la Sécurité sociale en octobre.

- Deux autres contacts demandent un approfondissement, d'une part avec le mouvement « **Pour une constituante,** » d'autre part au niveau local avec le **POI**.

6- ACTIONS MILITANTES.

Les actions de MS21 peuvent se situer à différents niveaux de modalités :

- suivi et réactions à l'actualité politique,
- intégration du mouvement dans des collectifs nationaux et/ou locaux,
- organisation de réunions publiques ou par mode d'éducation populaire,
- intégration dans des luttes locales et dans des manifestations nationales,
- production de textes qui identifient la signature de MS21.

Les pistes d'actions (certaines ont déjà été évoquées précédemment) sont les suivantes : les 10 ans du rejet par referendum du TCE (29 mai), débat autour de « *Charlie et après* » (6 juin), les 70 ans de la Sécurité sociale (octobre), la question climatique avec la Conférence internationale qui se tiendra cette année à Paris (décembre).